



### Communiqué de presse

**Titre souhaité : Colorons le Pays**

**Lieu : MAGALAS**

Le Pays porte une opération « Colorons le Pays » qui est une aide au ravalement de façades ; elle vient compléter la politique de l'habitat du Pays en contribuant à la mise en valeur des centres anciens.

Une façade peut être subventionnable si :

- ✓ elle est visible de l'espace public ;
- ✓ elle est située dans le périmètre d'intervention ;
- ✓ si elle est traitée dans sa globalité ;
- ✓ si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Cette opération est soutenue par le Conseil régional, le Conseil départemental et les quatre Communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux et Les Avant-Monts).

Le comité de pilotage s'est réuni ce 17 novembre présidé par Francis Boutes, Président de la communauté de communes des Avant-Monts et Maire de Gabian et les membres élus du comité de pilotage.

4 demandes (soit 8 façades) ont été présentées ce qui représente une enveloppe de 10 286 € de subventions et 41 084 € de travaux.

2 dossiers ont été présentés en paiement pour un montant de 20 099 € de subvention et 62 758 € de travaux.

Depuis le début de l'année, ce sont au total 39 façades qui ont été subventionnées pour un montant total de 108 870 € de subventions et 541 158 € de travaux.

Ce comité se réunit toutes les 6 semaines environ pour réserver ou régler les subventions après travaux finis et conformes.

- Règlement de l'opération façades, version 2020 avec le lien suivant :

<https://urlz.fr/ehBs>

Plus d'informations auprès d'Anne Galibert – 06.85.76.16.32

<https://www.payshlv.com/operation-facades-colorons-pays>

**Vigilance ! Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage n'est lié à ces dispositifs.**



Photo avant / après